



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

La Freiburger Biermanufaktur ne s'installera pas dans les anciens abattoirs

Fribourg, le 19.01.2014 – Le 21 décembre dernier, la Freiburger Biermanufaktur, installée provisoirement dans les anciens abattoirs de St-Léonard, propriété de la Ville de Fribourg, annonçait aux autorités locales son projet d'implantation définitive dans le bâtiment (cf. La Liberté du 21 décembre 2013). Le Conseil communal, surpris de n'en avoir pas été informé, a pris acte du projet de la brasserie mais n'entre pas en matière sur ce concept. Il souhaite en effet disposer de la parcelle en conformité avec le futur plan d'aménagement local et le projet d'agglomération de deuxième génération (PA2) qui définit ce périmètre comme site de développement stratégique de l'agglomération.

Pour rappel, la Ville, déjà propriétaire du terrain, a racheté en janvier 2011 le bâtiment au Syndicat des bouchers, qui a définitivement cessé ses activités d'abattage. Dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local, le Conseil communal a rapidement entrevu la pertinence d'une étude de réaménagement de la parcelle et prévu de démolir les anciens abattoirs.

Consciente que son projet prendra du temps à se réaliser, la Ville de Fribourg a mis une partie de ses locaux à disposition de la brasserie Freiburger Biermanufaktur, qui était alors à la recherche d'un lieu provisoire pour continuer son exploitation. La Ville de Fribourg considérait qu'il s'agissait là d'une belle opportunité de soutenir temporairement les brasseurs dans leur entreprise.

Dès l'implantation de la brasserie, les autorités locales ont été enthousiasmées et n'ont pas manqué de complimenter les brasseurs pour leur esprit d'entreprise passionné ; elles ont cependant toujours été claires et transparentes à leur égard quant au caractère temporaire de leur installation dans les anciens abattoirs. Jens Tomas Anfindsen et Uwe Siegrist connaissaient ainsi parfaitement le sort réservé au bâtiment, voué à la démolition. Ils ont par ailleurs signé, en juillet 2013, un accord formel de quitter définitivement les lieux au 31 décembre 2014.

La Ville de Fribourg a par ailleurs continuellement aidé la Freiburger Biermanufaktur dans ses recherches et l'a régulièrement orientée vers de nouveaux lieux susceptibles de correspondre à ses futurs besoins. En novembre 2013 encore, le brasseur Uwe Siegrist faisait même part de son vif intérêt pour d'autres locaux situés sur la commune.

La Ville de Fribourg a donc été fort étonnée de l'annonce de la Freiburger Biermanufaktur, les brasseurs n'ayant jamais dévoilé leurs intentions ni même engagé de requête préalable auprès de la propriétaire des lieux.

Ainsi, le Conseil communal a pris acte du projet mais ne peut pas entrer en matière, vu la future affectation de cette parcelle. Le Conseil communal ne peut que souhaiter aux brasseurs plein succès dans leurs recherches d'autres locaux adaptés à leurs besoins, espérant que le séduisant projet présenté par la Freiburger Biermanufaktur pourra se réaliser ailleurs en ville de Fribourg.

Pour la Ville de Fribourg,

Wieke Chanez

Chargée de communication

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition :

M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, Directeur de l'Edilité, au 026 351 75 00 ou 079 637 80 78

Mme Madeleine Genoud-Page, Conseillère communale, Directrice des Finances, au 026 351 72 00